RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE LA CULTURE

ARRÊTÉ n° 23

La Ministre de la Culture

- VU l'article L. 123-1 du code du patrimoine ;

- VU le contrat de concession de service public portant gestion et exploitation des activités scientifiques et culturelles du musée des Arts décoratifs, de sa bibliothèque et du musée Nissim de Camondo, en date du 15 novembre 2021, notamment son article 15 ;

- VU l'avenant au contrat de concession de service public en date du 9 mars 2022, modifiant l'alinéa 4 de l'article 11 ;

- VU l'avis conforme de délégation permanente de la commission des acquisitions des musées et de la bibliothèque des Arts Décoratifs en date du 8 décembre 2025 ;

ARRÊTE

Article 1 :

Sont acquis, au nom de l'État, pour inscription sur l'inventaire des collections du musée des Arts décoratifs, les biens suivants :

Pour le Département des arts graphiques :

- Lot de six photos en noir et blanc et la liste des prix des bijoux Follot, Paul Follot (1877-1941), certaines contrecollées sur papier, dimensions diverses
- Lot de quinze dessins de bracelets et divers, Roger et Gérard Sandoz (attribué à), sur calques, certains rehaussés de gouache et annotés, dimensions diverses
- Lot de vingt dessins de broches, Roger et Gérard Sandoz (attribué à), sur calques, certains rehaussés de gouache et annotés, dimensions diverses
- Lot de vingt-et-un dessins de broches, Roger et Gérard Sandoz (attribué à), sur calques, certains rehaussés de gouache et annotés, dimensions diverses
- Lot de vingt-et-un dessins de broches, Roger et Gérard Sandoz (attribué à), sur calques et papier noir, certains rehaussés de gouache et annotés, dimensions diverses
- Lot de vingt dessins de broches, Roger et Gérard Sandoz (attribué à), sur calques, certains rehaussés de gouache et annotés, dimensions diverses
- Lot de dix-huit dessins de bagues, colliers et divers, Roger et Gérard Sandoz (attribué à), sur calques, certains rehaussés de gouache et annotés, dimensions diverses

Pour le Département des collections modernes et contemporaines – Collection Art déco (1910-1960) :

- Boîte à corps carré, Paul Follot (1877-1941), placage alterné de bandeaux de bouleau et de palissandre Petits à-coups, usures et accidents, 14 cm H. ; 16 cm L. ; 16 cm Pr.
- Service de table, Paul Follot (1877-1941) & atelier Pomone (éditeur) & Raynaud – Limoges (manufacture), porcelaine émaillé blanche et liseré vert rehaussé de dorure, composition du service : une

saucière à plateau fixe, deux corbeilles à fruits, un légumier, deux plats creux, un plat ovalisé, douze assiettes à dessert, onze assiettes creuse et vingt-six grandes assiettes, marquées au revers Pomone et Raynaud Limoges, dimension diverses

au prix de vingt-et-un mille cinq cent quinze euros……..... 21 515, 00 €

Achats réalisés à l'occasion de la vente *Trésors et Collections* dispersée par la maison de ventes aux enchères Libert, le 10 décembre 2025, à l'Hôtel Drouot au 9 rue Drouot, 75 009 Paris.

Article 2 :

La cheffe du service des musées de France, direction générale des patrimoines et de l'architecture, est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin Officiel du ministère de la Culture*.

Fait à Paris, le 13/02/2026
Pour la ministre de la Culture
La cheffe du service des musées de France,
Adjointe au directeur général des patrimoines et de l'architecture

Christelle CREFF